

DÉPARTEMENT DU CANTAL

SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE N°2025-667
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET
ZA de Volzac – Travaux de finition des voiries

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article L. 2122-1 ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 juillet 2020, n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 et n°2025-130 en date du 7 juillet 2025 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Considérant la ZA de Volzac et notamment la nécessité de réaliser les travaux de finition des voiries ;

Considérant les travaux de fourniture et pose des bétons bitumineux sur les voiries ;

Vu la proposition de l'entreprise MARQUET, 1 rue de la Florizane, 15 100 SAINT-FLOUR

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver et de signer le devis pour la réalisation des travaux de voirie pour la finition des bétons bitumineux sur la ZA de Volzac avec l'entreprise MARQUET, 1 rue de la Florizane, 15 100 SAINT-FLOUR pour un montant de 18 397.00 € HT soit 22 076.40 € TTC ;

Article 2 : De dire que les crédits sont inscrits au budget annexe « ZA de Volzac » 2025;

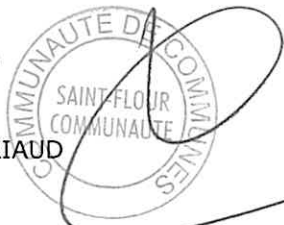
Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour ;

Article 4 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr ;

Fait à Saint-Flour, le 28 octobre 2025

La Présidente

Céline CHARRIAUD



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 04 NOV 2025

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, le 04 NOV. 2025

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20251020-DEC2025-667-AU
Date de télétransmission : 04/11/2025
Date de réception préfecture : 04/11/2025

MARQUET

TRAVAUX PUBLICS

A Saint-Flour, le 20 octobre 2025

Saint-Flour Communauté

Village d'entreprises

Zone du Rozier-Coren

15 100 SAINT-FOUR

N/Réf: GB / CC / Dev-2025-0840

Objet: Réalisation d'une chaussée en enrobé (zone de Volzac)

DEVIS ESTIMATIF

Désignation	Quantité	Unité	Prix Unitaire	Montant H.T.
Déplacement de matériel	1,00	FT	1 100,00 €	1100,00 €
Balayage / nettoyage du support	1,00	FT	450,00 €	450,00 €
Reprise de bordures T2 cassées	1,00	FT	500,00 €	500,00 €
Dégagement de chambre télécom L2T existante et mise à la côte positive niveau fini	1,00	U	350,00 €	350,00 €
Dégagement de tampon fonte Ø600 existant et mise à la côte positive niveau fini	5,00	U	330,00 €	1650,00 €
Dégagement de bouche à clé existante et mise à la côte positive niveau fini	3,00	U	80,00 €	240,00 €
Scellement de grille 50x50 existante	1,00	U	120,00 €	120,00 €
Sciage de chaussée pour raccordement	6,00	ML	12,50 €	75,00 €
Réalisation d'une couche d'accrochage	940,00	M2	0,80 €	752,00 €
Fourniture, transport et mise en oeuvre de béton bitumineux 0/10 basaltique à raison de 150 kgs/m2	940,00	M2	14,00 €	13160,00 €
			TOTAL H.T.	18 397,00 €
			T.V.A. à 20%	3 679,40 €
			TOTAL T.T.C.	22 076,40 €

Validité de l'offre : 3 mois

Délai de paiement : 45 jours fin de mois

Si ce devis vous convient, veuillez nous le retourner daté, signé et précédé de la mention "BON POUR ACCORD" (Voir conditions générales de ventes et de travaux au verso)

Date : / /

Signature :



1, RUE DE LA FLORIZANE 15100 SAINT-FOUR Tél. 0471606250 Fax 0471606255 info@marquet-tp.fr

S.A.S. au capital de 1 000 000 € Crédit Lyonnais Clermont-Ferrand 30002 02227 0000060073 Z 44 SIRET N 779 104 082 000 36 APE N 4211Z 779 104 082 RCS Aurillac TVA Intracom : FR64 779 104 082

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20251020-DEC2025-667-AU
Date de télétransmission : 04/11/2025
Date de réception en préfecture : 04/11/2025